

N° - 18 -
14 Octobre 1905.

Cétrel,
Joseph-Léon; et
Joubert,
Louise-Gabrielle;
célibataires.

— L'An mil neuf cent cinq, le quatorze du mois
d'octobre à 1 heure du midi;

— Par devant Nous, Gillon, Jean, Maire,
Officier de l'état-civil de la commune de Saint-Pierre-des-Corps, canton
de Tours-Sud, département d'Indre-et-Loire, ont comparu en notre
Maison commune et publiquement : Monsieur Cétrel, Joseph-Léon,
célibataire, soldat de la classe 1898, faisant partie de la Réserve de
l'Armée active et affecté au Régiment d'artillerie de Corps, stationné à Vannes,
âgé de vingt-sept ans, né à Paris, XI^e arrondissement
département de la Seine, le quinze du mois
de février, l'an mil huit cent soixante-dix-huit
profession de coureur, demeurant avec ses père et mère,
(département d) fil majeur et légitime de Cétrel, Léon
Achille profession de coureur
demeurant à Paris, Rue de Valenciennes (département d) 2^e 6,
ici présente et consentant au mariage de son fils;

et de Joubert, Joséphine-Bléonor, profession (sans)
demeurant avec son mari (département d)
ici présente et également consentante au mariage de son
fils

— Et Mademoiselle Joubert, Louise-Gabrielle,

âgée de vingt-trois ans, née à Saint-Pierre-des-Corps,
(département d) le cinq du mois
de décembre, l'an mil huit cent quatre-vingt-un
profession de culturière, demeurant avec ses parents
(département d) fil majeure et légitime de Joubert, Char-
les-Baptiste profession d'en filoye de Chemin de fer
demeurant à cette commune, Rue (département) du Bas-Chemin, 2131,
ici présent et consentant au mariage de sa fille;

et de Léger, Justine, sans profession
demeurant avec son mari (département d)
ici présente et aussi consentante au mariage de sa fille;

— Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et
dont les publications ont été faites à Saint-Pierre-des-Corps et à Paris —
(Mairie du onzième arrondissement)

— Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réqui-
sition, après nous être fait remettre les pièces produites à l'appui du présent acte, savoir :
1^{re} L'acte de naissance du futur époux; - 2^e Le Certi-
ficat de publications et de non opposition, de Monsieur

* Il faut énoncer si
le père et la mère sont
vivants, s'ils sont présents
et consentants, et dans le
cas où ils sont absents,
s'ils ont donné leur con-
sentement par acte notarié
ou administratif.

CERTIFIÉ LA PRÉSENTE PHOTOCOPIE CONFORMÉ

AUX LOIS ET DÉCRETS EN VIGUEUR
St-Pierre-des-Corps, le 27 JAN. 1984



le Maire du onzième arrondissement de Paris

et après avoir donné lecture aux parties contractantes tant des pièces ci-dessus mentionnées que du chapitre VI, titre V, du Code civil, intitulé du *Mariage*, avons interpellé les futurs époux de nous déclarer s'il a été fait un contrat de mariage et, dans le cas de l'affirmative, la date du contrat, ainsi que les nom et lieu de résidence du notaire qui l'a reçu : lesquels ont répondu *négativement*

Cette réponse a été confirmée par l'attestation des personnes présentes pour autoriser le mariage

Nous avons ensuite demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons, au nom de la loi, que *Monsieur Cétrel, Joseph-Léon* et *Mademoiselle Joubert, Louise-Gabrielle* sont unis par le mariage.

De tout quoi nous avons dressé le présent acte en présence de :

- 1° - *Fouillon, Hector-Joseph* — âgé — de *trente-huit* — ans, profession d'employé de Commerce — demeurant à Paris, Rue d'Orléans, (département d) *Paris, N° 4* — qui a dit être beau-frère de l'époux ;
- 2° - *Cheunissen, Paul-Ludovic* — âgé — de *trente-deux* — ans, profession de sculpteur — demeurant à Paris, Rue de Valenciennes, (département d) *Paris, N° 15* — qui a dit être beau-frère de l'époux ;
- 3° - *Branchant, Benjamin* — âgé — de *quarante* — ans, profession d'agriculteur — demeurant à Neuilly-le-François, département d'Indre-et-Loire — qui a dit être cousin de l'épouse ;
- 4° - *Guillon, Gustave* — âgé — de *quarante-six* — ans, profession d'employé de Chemin de fer — demeurant à Tours, Rue Saint-Lazare, (département d) *Loiret, N° 65* — qui a dit être ami de l'épouse ;

témoins qui, après lecture à eux faite du présent acte, l'ont signé avec Nous, ainsi que les époux et leurs pères et mères

27 JAN. 1984

Le Maire,

Joubert Louis *J. Joubert*
Cétrel *L. Cétrel*
Joubert *H. Branchant*
Justin Leger *Paul Cheunissen*
Branchant *G. Guillon*

